



Rapport Pomerleau → 2025

Lutte contre l'esclavage moderne

POMERLEAU

Introduction

Ce rapport¹ présente les mesures mises en œuvre par Pomerleau inc. (« **Pomerleau** » ou « **nous** » ou « **notre** ») au cours de l'exercice financier se clôturant au 31 décembre 2025 (la « **Période visée** »), afin de prévenir et de réduire les risques liés au travail forcé et au travail des enfants dans l'ensemble de nos chaînes d'approvisionnement, ainsi que dans nos relations avec nos partenaires, clients, fournisseurs et sous-traitants.

Qu'il s'agisse de servitude pour dettes, de traite des personnes, de travail des enfants, ou encore de travail forcé, l'esclavage moderne peut prendre diverses formes et porter différents noms. Toutefois, il repose toujours sur un principe fondamental : la privation des libertés fondamentales d'un individu. Cette réalité souligne l'importance de renforcer nos mécanismes de prévention, de détection et de responsabilisation, afin d'assurer le respect des droits fondamentaux et de lutter efficacement contre toutes les formes d'esclavage moderne au sein de nos opérations et de nos chaînes d'approvisionnement.

¹ Ce rapport a été préparé en conformité avec la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement (L.C. 2023, ch. 9) (la « Loi »).

Notre compagnie

Notre profession

Entrepreneur général

Nos activités

Réalisation de bâtiments
et d'ouvrages de génie civil
partout au Canada

Nos spécialités

La conception, la construction,
le financement, l'exploitation
et la maintenance, ainsi que
la déconstruction

Créée en 1966, Pomerleau est une entreprise familiale privée² dont le développement s'appuie sur l'innovation et la durabilité en construction. Nous comptons parmi les principales entreprises de construction au Canada, réunissant approximativement 5 000 employés répartis dans huit bureaux régionaux et engagés dans plus de 220 projets.

Nous prenons en charge des projets de construction de toutes envergures, qu'ils soient simples ou complexes, en utilisant des modes de réalisation traditionnels ou alternatifs, pour le compte des autorités publiques et/ou de clients privés. En plus de construire des bâtiments pour les secteurs institutionnels, industriels, résidentiels et commerciaux en collaboration avec des partenaires spécialisés, nous réalisons des ouvrages de génie civil en grande partie grâce à nos propres experts et nos équipements. Nos filiales **Borea Construction**³, **ITC Construction**⁴ et **Pomerleau Capital**⁵ apportent une expertise complémentaire en énergies renouvelables, en constructions résidentielles et en financement d'infrastructures.

² Une compagnie constituée en vertu de la Loi sur les sociétés par actions (RLRQ, c. S-31.1).

³ Nous vous invitons à consulter le rapport de Borea.

⁴ ITC Construction n'est pas une entité assujettie à des obligations de déclaration conformément à l'article 9 de la Loi.


⁵ Pomerleau Capital n'est pas une entité assujettie à des obligations de déclaration conformément à l'article 9 de la Loi.

En 2025, Pomerleau a poursuivi sa stratégie de croissance nationale lorsque sa filiale, **ITC Construction Group**, a fait l'acquisition de **Farmer Construction**, un leader reconnu dans les secteurs de la construction résidentielle et commerciale en Colombie Britannique.

Cette acquisition constitue une étape clé de notre expansion sur les marchés résidentiels et commerciaux de l'Ouest canadien. En intégrant l'équipe et l'expertise de Farmer, ITC vise à élargir ses capacités sur l'île de Vancouver et au delà. Farmer continuera d'opérer sous son propre nom, préservant ainsi la solidité de sa marque, de ses relations et de sa réputation bâtie au cours des 70 dernières années.

Ce partenariat reflète notre culture commune de collaboration, d'innovation et d'excellence en construction. En combinant la portée nationale d'ITC et l'expertise locale approfondie de Farmer, nous créons de nouvelles occasions de mieux servir les clients de la région. Les deux entreprises apportent des décennies d'expérience dans la réalisation de projets résidentiels et commerciaux complexes, faisant de ce partenariat un choix naturel pour répondre aux besoins croissants en infrastructures et en logements en Colombie Britannique et dans l'Ouest canadien.

Pomerleau accorde une importance primordiale à la santé, à la sécurité et au respect des droits fondamentaux de ses employés, clients et partenaires. Aucun compromis n'est toléré, que ce soit dans nos opérations ou dans notre chaîne d'approvisionnement. Cet engagement se traduit par des actions de sensibilisation, de prévention, de détection et de gestion des risques.

Depuis 2021, nous sommes fièrement reconnus parmi les 100 meilleurs employeurs au Canada et, depuis plus de 20 ans, parmi les sociétés les mieux gérées. 

Notre offre de service

Chez Pomerleau, nous adaptons notre approche à chaque projet en fonction de son envergure et de son mode de réalisation. Nous offrons des solutions sur mesure fondées sur la collaboration, l'innovation et une expertise de pointe.

Notre approche repose sur la collaboration entre l'ensemble de nos intervenants et parties prenantes, ainsi que sur l'utilisation de technologies de pointe permettant de livrer des projets de haute qualité.

Nous mobilisons notre expertise en construction, en gestion de projets et en optimisation du design pour réaliser des bâtiments destinés aux secteurs institutionnel, industriel, commercial et résidentiel. Nos équipes spécialisées, dédiées à chacun de ces marchés, veillent à sélectionner les partenaires appropriés, à superviser leurs activités et à garantir la qualité et l'intégrité de leurs travaux.

Par ailleurs, nos clients bénéficient de l'intervention directe de nos propres spécialistes et de l'utilisation de notre flotte d'équipements lourds, ce qui nous permet d'exécuter la majorité de nos travaux de génie civil, tant sur terre que sous l'eau, avec un contrôle accru des détails, de la performance et de la sécurité.

Chaque projet constitue pour nous une occasion privilégiée d'innover et d'appliquer nos standards les plus exigeants en matière de santé, de sécurité et d'assurance qualité, notamment au sein de nos chaînes d'approvisionnement. Nous réaffirmons également notre engagement à respecter les normes environnementales et sociales les plus élevées, en adoptant des pratiques avant-gardistes qui reflètent notre volonté de bâtir de manière responsable et durable.

Pomerleau en chiffres

5,4

milliards \$ de
chiffre d'affaires

Plus de
60

ans de savoir-faire

Plus de
5 000

employés

Plus de
220

projets actifs

Notre chaîne d'approvisionnement

Notre chaîne d'approvisionnement est un processus visant à assurer la disponibilité des matériaux et équipements nécessaires à la réalisation de nos opérations. Elle implique plusieurs parties prenantes et étapes pour assurer un approvisionnement continu et efficace.

Notre processus d'approvisionnement s'applique aux achats de biens, d'équipements, de matériaux et de services, à l'exclusion de la sous-traitance.


Les achats inclus dans notre chaîne d'approvisionnement sont les suivants :

- les équipements et outils;
- les produits consommables;
- les matériaux de construction;
- les pièces de remplacement d'équipements;
- la location d'équipements de production, de soutien et d'outils;
- les services d'entretien mécanique;
- les services de gestion des matières résiduelles et sanitaires;
- les services de transport; et
- les autres services de chantier.

Bien que nous privilégions les fournisseurs régionaux et nationaux de notre chaîne d'approvisionnement, certaines circonstances peuvent nécessiter l'importation de matériaux de construction spécifiques, notamment en raison de besoins particuliers de nos clients, de contraintes de disponibilité ou d'exigences techniques particulières. En toutes circonstances, nous procédons à une évaluation rigoureuse de ces situations afin d'assurer la qualité et la durabilité de nos projets de construction, tout en minimisant les risques liés au travail forcé et au travail des enfants au sein de notre chaîne d'approvisionnement mondiale.

Nous nous engageons à ne réaliser aucun achat dans les pays présentant un risque élevé d'esclavage moderne. Cette évaluation repose sur les travaux du groupe international de défense des droits de la personne *Walk Free*⁶, qui mesure l'ampleur de l'esclavage moderne dans 160 pays. Leur indice mondial de l'esclavage (Global Slavery Index - GSI) fournit des estimations nationales fondées sur l'évaluation de la vulnérabilité au niveau national, laquelle tient compte de facteurs de risque individuels et nationaux liés au travail forcé et au travail des enfants. L'Indice mondial de l'esclavage répond à trois questions essentielles : combien de personnes vivent dans des situations d'esclavage moderne, quels sont les facteurs de vulnérabilité et quelle mesures les gouvernements mettent en place pour y remédier.

Durant la Période visée, plus de 95 % de nos achats provenaient de fournisseurs situés au Canada. Seulement 2,52 % de nos achats sont effectués à l'extérieur du Canada dont 98 % aux États-Unis.

À la lumière des données recueillies pour la Période visée, nous considérons que le risque global lié à notre chaîne d'approvisionnement en matière de travail forcé et de travail des enfants est très faible. 



⁶ walkfree.org

Nos politiques et processus de diligence raisonnable

L'intégrité c'est l'affaire de chacun de nous

Chez Pomerleau, nous aspirons à être un partenaire de référence au sein de l'industrie. Cet engagement se traduit par une conduite exemplaire fondée sur l'intégrité, afin de préserver la confiance de nos employés, de nos clients, de nos partenaires et du public. Nos valeurs d'Authenticité, d'Excellence, d'Adaptabilité, d'Innovation et d'Amour, orientent chacune de nos décisions et de nos actions. Elles s'incarnent au quotidien dans nos comportements et se reflètent dans l'ensemble de nos opérations, guidant notre manière de collaborer, de bâtir et de progresser.

Pomerleau s'engage notamment à maintenir une chaîne d'approvisionnement éthique et responsable, exempte de travail forcé et de travail des enfants. Pour y parvenir, nous adoptons une conduite rigoureuse en matière de gouvernance, d'éthique d'affaires et de responsabilité sociale. En intégrant des critères environnementaux, sociaux et de saine gouvernance (ESG) clairs dans nos processus d'approvisionnement, et en sensibilisant nos clients, partenaires, fournisseurs et sous-traitants, nous veillons à ce que ces derniers respectent les normes internationales en matière de droits de la personne, de transparence et d'environnement. Ces efforts, soutenus par une démarche d'amélioration continue, traduisent notre volonté de conjuguer performance et responsabilité, et contribuent activement à l'essor d'une chaîne d'approvisionnement plus durable et responsable.

Code de conduite des fournisseurs

Nous veillons à ce que notre intégrité en affaires soit reflétée et communiquée par nos employés, nos clients, nos partenaires, nos fournisseurs et nos sous-traitants. À cette fin, Pomerleau exige de

chaque fournisseur et sous-traitant qu'il s'engage à promouvoir des pratiques d'affaires éthiques et intègres et qu'il prenne des mesures raisonnables pour mettre en place des politiques et procédures visant à prévenir, atténuer et faire cesser les impacts négatifs de toute forme d'esclavage moderne dans leurs opérations, leurs activités et leur chaîne d'approvisionnement.

Ainsi, en adhérant à notre *Code de conduite des fournisseurs*⁷, nos parties prenantes s'engagent à interdire et à ne tolérer, en aucune circonstance, toute forme d'esclavage moderne, notamment le travail forcé et le travail des enfants, et ce, tant dans leurs activités que dans leurs chaînes d'approvisionnement.

Code de conduite des employés

Chez Pomerleau, l'humain est au centre de nos priorités et nous favorisons la protection des droits de la personne dans l'ensemble de nos activités en mettant de l'avant notre culture d'entreprise fondée sur l'éthique et l'intégrité. Nos valeurs fondamentales, d'intégrité, de transparence et de confiance nous guident dans nos pratiques d'affaires, nos comportements et nos décisions en cohérence avec notre *code de conduite*, lequel a été mis à jour en 2025 afin de renforcer nos engagements.

Nous affirmons que chaque être humain doit être traité avec dignité, équité et égalité, et dans le respect de ses droits fondamentaux. Nous nous engageons à offrir un environnement de travail sain et à favoriser des pratiques empreintes d'intégrité où personne ne sera exploité ou contraint au travail.

À cet égard, l'exercice 2025 de la formation annuelle sur notre Code de conduite permet de rappeler l'importance de ces principes. Une déclaration d'adhésion confirmant l'engagement de chaque employé envers ses principes est exigée. De plus, chaque

⁷ Pour consulter notre code de conduite des employés, nous vous invitons à visiter le site Web de Pomerleau via le lien ci-après : [L'éthique et la conformité, le ciment de nos relations | Pomerleau](#).

nouvel employé reçoit une formation spécifique lors de son intégration et signe une déclaration attestant de son adhésion aux valeurs et au respect des règles qui y sont établies.

Ces actions renforcent notre détermination à prévenir toute forme d'abus, à promouvoir des pratiques éthiques exemplaires et à garantir des conditions de travail alignées sur les normes les plus élevées en matière de droits du travail.

Politique d'approvisionnement de pays à haut risque

En complément du code de conduite des employés, la politique d'approvisionnement de pays à haut risque précise nos engagements concernant les contraintes liées aux sanctions internationales et à la lutte contre l'esclavage moderne. Elle vise à garantir que les biens et services acquis auprès de fournisseurs situés dans des pays à risque élevé respectent les normes strictes en matière d'éthique, de droits humains, de conditions de travail et de conformité. Cette politique contribue à prévenir les risques liés au travail forcé, à l'exploitation, à la corruption ou à toute autre pratique non conforme, tout en assurant une gestion responsable et transparente de la chaîne d'approvisionnement.

Politique de recrutement externe

Pomerleau collabore avec des agences de recrutement soigneusement sélectionnées pour attirer les meilleurs talents tout en garantissant des pratiques éthiques. Nous intégrons des mesures strictes et exigeons de nos partenaires des processus intègres et respectueux des droits fondamentaux.

Nous offrons à nos employés une rémunération compétitive, des avantages sociaux attractifs et un environnement de travail conforme aux lois applicables et aux conventions collectives. Cet engagement garantit des conditions équitables et exclut toute forme d'exploitation sur nos projets.

Questionnaire environnemental, social et de gouvernance (ESG)

Dans le cadre de nos efforts continus visant à prévenir l'esclavage moderne et à renforcer la diligence raisonnable au sein de notre chaîne d'approvisionnement responsable, Pomerleau a développé, depuis 2022, un questionnaire ESG ancré à ses valeurs et ses priorités stratégiques. Cet outil permet d'évaluer le portrait ESG de nos fournisseurs, notamment en ce qui concerne leurs initiatives pour lutter contre l'esclavage moderne.


Contrats avec nos fournisseurs et nos sous-traitants

Contrats avec nos fournisseurs et nos sous-traitants : Nos contrats incluent des dispositions exigeant que nos fournisseurs et sous-traitants adhèrent à notre code de conduite des fournisseurs et s'y conforment. Ainsi, ils sont appelés à jouer un rôle actif dans la prévention de l'esclavage moderne. Ces exigences contribuent à garantir des pratiques responsables, éthiques et conformes aux normes internationales en matière de droits des travailleurs et de conditions de travail équitables.

Ligne de signalement

Pomerleau a mis en place des mesures visant à garantir la confidentialité et l'anonymat lors du signalement de toute situation réelle ou potentielle d'esclavage moderne, par l'entremise d'une ligne de signalement externe gérée par un tiers indépendant. Les employés peuvent ainsi signaler toute préoccupation ou toute mauvaise conduite liées au travail forcé ou au travail des enfants.

Pomerleau s'engage à examiner rapidement chaque signalement et des mesures appropriées sont prises afin d'enquêter sur toute allégation ou situation de mauvaise conduite en matière d'esclavage moderne. En mettant un mécanisme de signalement externe et indépendant, Pomerleau démontre son engagement envers la transparence, et la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants. Nous encourageons l'ensemble de nos employés à contribuer au maintien d'une chaîne d'approvisionnement intègre, éthique et responsable.

Durant la Période visée, aucun signalement en lien avec l'esclavage moderne n'a été reçu. 

Risques de travail forcé et de travail des enfants

Pomerleau exerce ses activités au Canada dans un secteur où le risque de travail forcé ou de travail des enfants est très faible. En effet, l'industrie de la construction au Canada est : (i) encadrée par un cadre législatif strict en matière de droits et de règlements du travail ; (ii) régie par des syndicats et des conventions collectives garantissant des conditions de travail équitables ; (iii) soumise à des exigences d'accréditation et de certification assurant la conformité des entrepreneurs ; et (iv) composée d'une main-d'œuvre qualifiée et réglementée, ce qui limite le recours à une main-d'œuvre vulnérable à l'exploitation.

Toutefois, malgré ce très faible risque, Pomerleau demeure vigilante et s'engage à maintenir des pratiques éthiques et responsables en matière d'esclavage moderne. Au cours de la Période visée, plusieurs actions concrètes ont été mises en œuvre afin d'évaluer les risques de travail forcé ou de travail des enfants au sein de notre chaîne d'approvisionnement, notamment :


Évaluation interne des risques

- Nous avons poursuivi l'analyse de notre chaîne d'approvisionnement afin de déterminer si des achats étaient effectués dans des pays à haut risque. Cette évaluation nous a permis de confirmer que nos matériaux proviennent principalement du Canada et que la majorité de nos importations étrangères proviennent des États-Unis.

Sondage ESG

- Nous avons recueilli des données issues de l'évaluation de nos principaux fournisseurs. Ce mécanisme de surveillance nous permet d'évaluer leurs pratiques et d'identifier ceux présentant des vulnérabilités potentielles en matière de travail forcé ou de travail des enfants. Cette démarche nous permet également de déterminer si des vérifications plus approfondies sont requises lorsqu'une situation potentielle d'esclavage moderne est détectée.

- Durant la Période visée, nous avons dépassé notre objectif initial d'évaluer plus de 60 % de nos fournisseurs stratégiques afin d'analyser leur alignement avec nos priorités et nos pratiques.
- Le questionnaire comprend des questions clés visant à mesurer le niveau de sensibilisation, de prévention et de gestion des risques liés à l'esclavage moderne. Celles-ci nous permettent :
 - d'évaluer la maturité des fournisseurs en matière de formation interne et de culture organisationnelle liée aux droits humains ;
 - de comprendre la profondeur des mécanismes de contrôle mis en place dans la chaîne d'approvisionnement de nos partenaires ; et
 - de cerner les initiatives complémentaires, telles que des politiques internes, des audits, des codes de conduite ou des mécanismes de signalement.
- Les réponses recueillies nous permettent de mieux cibler les risques, de prioriser les actions correctives et d'accompagner nos fournisseurs dans l'amélioration de leurs pratiques. Ce processus contribue à renforcer la transparence, à promouvoir des comportements responsables et à soutenir notre engagement envers une chaîne d'approvisionnement éthique et respectueuse des droits humains.
- À la suite des résultats du sondage de la Période visée, l'équipe ESG organise, selon les besoins, des rencontres avec les fournisseurs souhaitant améliorer leur performance ou mieux comprendre leurs résultats.

Nous développons actuellement une boîte à outils qui sera mise à la disposition des fournisseurs afin de les accompagner dans le renforcement de leurs initiatives de lutte contre l'esclavage moderne. Des documents, tels qu'un guide de recommandations à soutenir la mise en place de programmes de lutte contre l'esclavage moderne, seront rendus disponibles à cet effet. 

Mesures de remédiation

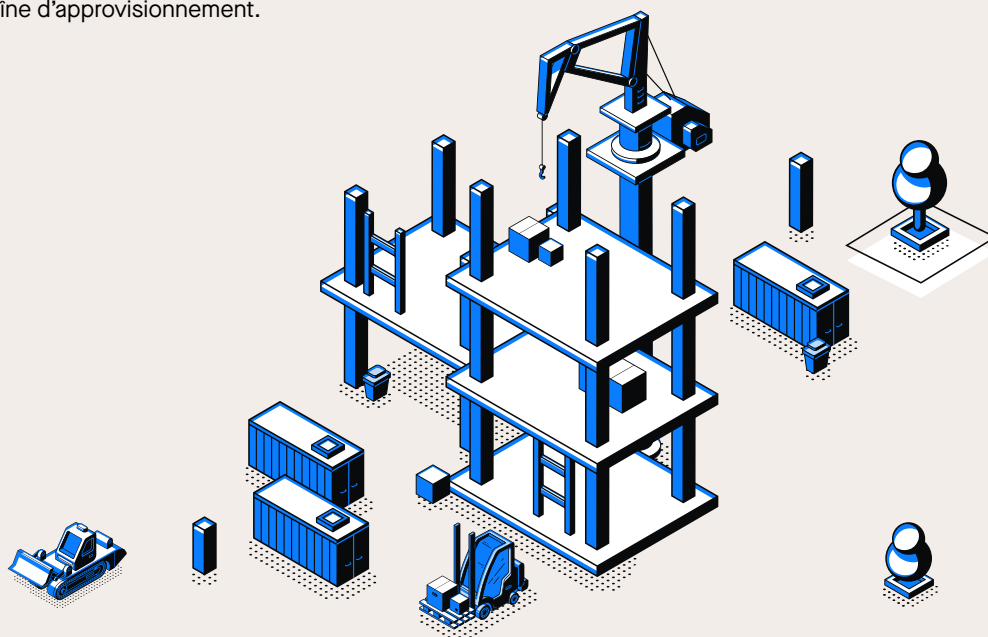
Durant la Période visée, Pomerleau n'a constaté aucune situation de travail forcé ni de travail des enfants dans ses opérations ou au sein de sa chaîne d'approvisionnement. En conséquence, aucune mesure correctrice n'a été requise.

mécanismes rigoureux de diligence raisonnable et de renforcer nos initiatives visant à prévenir toute forme de travail forcé ou de travail des enfants dans l'ensemble de nos activités et de notre chaîne d'approvisionnement.

Pomerleau demeure toutefois attentive et poursuit une surveillance étroite de ses pratiques d'approvisionnement. Nous continuons d'appliquer des

Remédiation en cas de perte de revenus

Durant la Période visée, Pomerleau n'a relevé aucune situation ayant entraîné une diminution des revenus de familles vulnérables en lien avec les mesures mises en place pour éliminer le travail forcé ou le travail des enfants dans ses opérations ou au sein de sa chaîne d'approvisionnement.



Formation

Nous sommes convaincus que la sensibilisation de nos employés aux enjeux liés à l'esclavage moderne est essentielle et contribue à renforcer notre engagement à maintenir une chaîne d'approvisionnement éthique et responsable, exempte de toute forme de travail forcé et de travail des enfants.

À cet effet, au cours de la Période visée, nous avons élaboré un plan de formation sur la lutte contre l'esclavage moderne. Une séance de sensibilisation interne sur nos obligations et sur les diverses mesures mises en place afin d'assurer la détection, la prévention et la cessation du travail forcé ou du travail des enfants a été développée. Cette séance a été offerte aux membres de la haute direction et du conseil d'administration, et elle sera ultérieurement offerte à l'équipe d'approvisionnement de Pomerleau.

Notre plan de formation et les mesures mises en place permettent aux employés de Pomerleau de comprendre et repérer les risques d'esclavage

moderne au sein de nos activités et de notre chaîne d'approvisionnement. Les employés seront informés des régions et produits les plus à risques afin d'identifier toute situation potentielle de travail forcé ou de travail des enfants et d'appliquer les mesures de remédiation appropriées.

Par ailleurs, l'ensemble des employés de Pomerleau, y compris les membres de la haute direction, ont l'obligation de suivre une formation annuelle sur le *code de conduite des employés*, lequel contient des dispositions claires relative à notre engagement envers la lutte contre l'esclavage moderne. Cette formation est également obligatoire pour tout nouvel employé de Pomerleau.



Évaluation de l'efficacité

L'évaluation de nos pratiques et de nos mesures de diligence raisonnable est essentielle afin d'en assurer l'efficacité et de les améliorer de manière continue.

Les éléments clés de cette évaluation peuvent notamment comprendre :

Collaboration avec nos employés, nos fournisseurs et nos sous-traitants

En établissant un dialogue transparent et en intégrant des exigences claires dans nos contrats et nos politiques, nous obtenons un portrait clair des mesures mises en œuvre par nos partenaires en matière de respect de nos standards éthiques. Par ailleurs, les réponses recueillies dans le cadre de notre sondage ESG nous permettent d'identifier les défis actuels, d'ajuster nos approches et d'améliorer nos mécanismes.

Indicateurs de performance

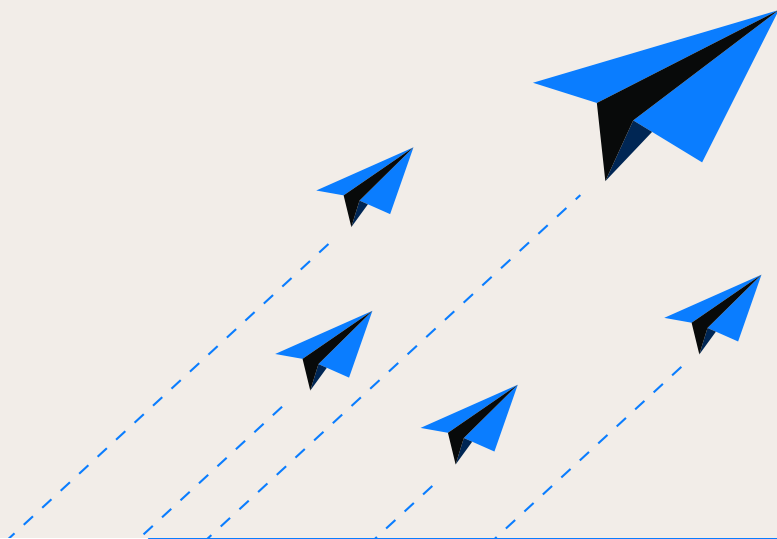
Nous sommes engagés à définir des indicateurs spécifiques afin d'évaluer l'efficacité de notre démarche pour lutter contre le travail forcé ou le travail des enfants dans notre chaîne d'approvisionnement. Ces

indicateurs peuvent notamment inclure le nombre de signalements reçus, le nombre de situations détectées, les activités surveillées effectuées et les suivis réalisés.

Adaptation et améliorations

À la lumière des résultats obtenus et des commentaires formulés par nos parties prenantes, nous apporterons les ajustements nécessaires à nos pratiques. Ceux-ci peuvent inclure des modifications à nos politiques et à nos mesures de diligence raisonnable, la mise en place de nouvelles pratiques ou l'élaboration de formations supplémentaires.

Pomerleau demeure fermement engagée à prévenir toute forme d'esclavage moderne dans ses activités et au sein de sa chaîne d'approvisionnement. Grâce à des mesures rigoureuses, à une vigilance constante et à une amélioration continue de nos pratiques, nous réaffirmons notre volonté d'agir avec intégrité et responsabilité, en collaboration avec nos partenaires, afin de promouvoir un environnement de travail éthique et respectueux des droits de la personne.





Approbation

Ce rapport a été approuvé par les membres du comité exécutif de Pomerleau inc. en date du 28 mai 2026.

Attestation en vertu de l'article 11 de la Loi

Conformément aux exigences de la Loi, et plus particulièrement à son article 11, j'atteste avoir pris connaissance du rapport présenté par Pomerleau et avoir approuvé les informations qui y sont incluses.

Signé par

Philippe St-Cyr Adam
Président-directeur général
28 mai 2026

Façonner l'avenir